

DELIBERATIONS COMMUNE D'ISSÉ (LOIRE ATLANTIQUE)

Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 044-214400756-20260604-55_2026-DE

Nombre de conseillers
en exercice19
présents16
votants16

L'an deux mil vingt-six, le **QUATRE JUIN**
à 20 h 00 le Conseil Municipal de la commune d'ISSÉ,
dûment convoqué, s'est réuni, à la Mairie, sous la
présidence de Monsieur LALLOUÉ Jean-Marc, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 mai 2026

PRÉSENTS :

LALLOUÉ Jean-Marc	PIERRISNARD Béatrice	BODIER Jean-Michel	CHIRADE-ANTHOINE Brigitte
CARCREFF Sylvie	MARTIN Yves	CROSSAY Myriam	SANSOUCY Philippe
VERGNES Stéphanie	GAVALAND Cédric	CAHAREL Loïcia	RABU Sophie
CORBIN Pierre-Marie	GUEGAN Alan	BONNET Claudine	FRICAUD Yoann

ABSENTS EXCUSÉS : GOINARD Jean-Noël ; MOREAU Karine; BOUCHET Stéphanie

ABSENTS NON EXCUSÉS :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : BONNET Claudine

OBJET

55/2026	DESIGNATION DE REPRESENTANTS POUR LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS
----------------	--

La communauté de communes Châteaubriant Derval est appelée lors de son prochain conseil communautaire à proposer une liste de commissaires afin de siéger au sein de la Commission Intercommunale des Impôts Directs.

Cette liste est composée de 20 commissaires titulaires et 20 commissaires suppléants.

Afin de figurer sur cette liste, les membres doivent :

- être âgés de 18 ans au moins,
- être de nationalité française ou ressortissant d'une Etat membre de l'Union Européenne,
- jouir de leurs droits civils,
- être inscrits aux rôles des impositions directes locales de l'EPCI ou des communes membres au titre de la taxe d'Habitation, la Taxe Foncière et/ou la Cotisation Foncière des Entreprise
- être familiarisés avec les circonstances locales,
- posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Par courriel en date du 27 mai 2026, la communauté de communes a invité chaque commune membre à proposer un membre titulaire ainsi qu'un membre suppléant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal propose les deux personnes suivantes pour siéger au sein de la Commission Intercommunale des Impôts Directs :

- Membre titulaire : Jean-Marc LALLOUÉ
- Membre Suppléant : Béatrice PIERRISNARD

Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré à Issé,

Le Maire,
Jean-Marc LALLOUÉ

